

22—4.

LE PUBLICISTE.

DECADI 10 Vendémiaire, an VII.

1^{er} octobre, 1798



Quartiers préparés à Cracovie pour les troupes russes qui doivent se rendre dans la Gallicie. — Persécution des patriotes polonais dans les états autrichiens. — Entrée d'une escadre russe dans le port de Copenhague. — Bruit à Vienne de la prochaine publication d'un manifeste de la Russie contre la France. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Texte de l'adresse du corps législatif au peuple français.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des suppléments qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 29 fructidor.

L'escadre russe, composée de cinq vaisseaux de ligne & une frégate, est arrivée aujourd'hui dans notre port; elle est sous les ordres du contre-amiral Kartzon, & doit se rendre en Angleterre.

On a lancé avant-hier un vaisseau de ligne de 84 canons, qui a reçu le nom de *Waldemar*.

POLOGNE.

Des frontieres, le 28 fructidor.

On mande de Cracovie que les quartiers pour la première colonne de l'armée russe, que doit commander le prince Repnin, y sont déjà préparés. La maison du ci-devant palatin de Cracovie est désignée pour Repnin lui-même. Cette colonne a déjà passé la ville de Borezi, en Lithuanie. D'après les rapports de M. de Kaunitz, commandant autrichien, elle consiste en 10,000 hommes de troupes régulières & en une horde de 11,000 calmouks.

La seconde colonne, aussi forte que la première, est commandée par Suwarow : elle est entrée & doit traverser la Gallicie orientale. La troisième, qui est de la même force que les précédentes, les suit sous les ordres du duc Ferdinand de Wirtemberg. On ne sait encore rien de positif sur la direction ultérieure de cette armée, composée de 60,000 hommes. Comme ce sont les Russes qui la portent à ce nombre, il est nécessaire d'en retrancher quelques mille; car il est généralement connu qu'ils aiment à enfler les forces dont ils menacent leurs ennemis. Dans leur passage par la Lithuanie, ils ont arrêté de nouveau les citoyens Soltan, Wawozecki, Menolonski, en qualité de propagandistes des principes qui ne sont pas ceux de S. M. russe.

D'après les nouvelles les plus récentes de Pétersbourg, Paul I^{er} en s'occupant sans relâche à étendre la terreur jusqu'aux contrées les plus éloignées de la capitale de son empire, commence à avoir peur lui-même. Il se confirme qu'il vient de faire arrêter plusieurs de ses officiers-géné-

raux, entr'autres le vieux prince Gallitzyn; Kurakin, chancelier de la couronne, & le comte George Wirrhorski, sont relégués en Sibérie. Ce dernier avoit été élevé à la place de maréchal de la cour par Catherine II, pour s'être déclaré ennemi bien prononcé de la liberté & de l'indépendance de la Pologne, sa patrie. Ce n'est pas sans doute l'amour de celle-ci qui est cause de sa disgrâce actuelle.

Autre lettre écrite des frontieres de la Gallicie, le 29 fructidor.

Il est difficile de se faire une juste idée des persécutions auxquelles sont exposés les malheureux Polonais, sous la domination autrichienne. Cette puissance vient de rétablir le barbare usage des tortures contre ceux de cette nation qu'elle veut déclarer coupables. Un suspect arrêté est frappé de verges jusqu'à extinction de forces. De cette manière, on a extorqué à plusieurs l'aveu d'exces auxquels ils n'ont jamais pensé.

Le ci-devant vice-chancelier de Pologne Hugues Kollontay, membre du dernier conseil national, arrêté depuis la révolution de 1794, & conduit à la forteresse de Josephstadt, vient d'être jetté dans les fétides casernes de cette forteresse. On ne connoît d'autres motifs de cette cruauté redoublée, si ce n'est celui de ne point paroître assassiner publiquement un homme que l'on se propose peut-être d'étouffer en secret.

AUTRICHE.

De Vienne, le 30 fructidor.

On assure qu'une partie de l'armée russe qui est en marche, est destinée à agir sur le Rhin & l'autre en Italie.

On prétend que l'empereur de Russie va publier un manifeste dans lequel elle demandera à la France : 1^o. l'exécution stricte du traité de Campo-Formio, particulièrement par rapport aux divers états d'Italie; 2^o. la conservation de la constitution germanique; 3^o. le prompt rétablissement de la paix générale. Si la France accède à ces demandes, la Russie la reconnoîtra comme république; sinon elle soutiendra de toutes ses forces, par terre & par mer, l'Angleterre & l'Autriche, & regardera comme ses ennemis tous ceux qui n'entreront pas dans la nouvelle coalition. Le prince Subow seroit chargé, dit-on, de faire connoître toutes ces dispositions aux ministres français et aux membres du congrès à Rastadt.

La France n'est pas accoutumée à se laisser effrayer par de vaines menaces, et saura apprécier ou braver, s'il le faut, celles de la Russie comme de tant d'autres puissances qu'elle a vaincues.

sur les fonds
es l'urgence.
projet.
l'adresse au
de l'Europe,
dération des
fait à l'Eu-
les droits des
présent plus
guerriers dans
lutte de la
tte lutte est
r le bord de
r.
Le conseil
emens & aux
de la longue
pport de Bras-
ux opérations
l'Aveyron. Il
discussion, la
aines engagés.
... 18 f. 25 c.
... 19 f.
... 18 f. 50 c.
... 2 f. 34 c.
... 2 f. 30 c.
... 166 f.
... 50 f. 75 c.
... 97 f. 50 c.
... 5 f. 39 c.
... 81 f. 75 c.
... 11 f. 75 c.
... 26 f. 40 c.
... 35 f. 15 c.
... 305 à 315 f.
... 3 f. 10 c.
... 55 c. — Savon de
... 2 f. 60 c. à 3 f.
... 0 c. — Sel, 5 f.
... corrigée, en partie
... is, an 6, 1 volume
... te, orné d'un jupon
... c. pour les départe-
... re-Sec, n^o. 33, vii.
... tion de la théorie à
... optés dans nos écoles
... r de l'école d'armes,
... pour les départe-
... rue Jacques, n^o. 22,
FRANÇOIS.
3.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 28 fructidor.

Le gouvernement a reçu la nouvelle que l'amiral Richery, sorti il y quelques mois de Rochefort, est arrivé dans les mers de l'Inde avec trois vaisseaux de ligne & quelques frégates.

Nous avons éprouvé, le 25 de ce mois, un coup de vent violent, qui a brisé un grand nombre de petits bâtimens au-dessus du pont de Londres. Il a fait aussi de très-grands ravages dans les campagnes.

Cinq vaisseaux russes sont arrivés à Yarmouth pour se réparer.

La frégate *l'Anson* vient de s'emparer & de conduire à Hamoze le corsaire français *la Flore*, de 36 canons & 250 hommes d'équipage.

La flotte pour Hambourg & Brême a mis à la voile sous l'escorte de *l'Espiegle*, qui doit convoyer celle qui revient de l'Elbe.

John Moore, que le général Humbert avoit nommé président du gouvernement provisoire de la province de Connaught, a été arrêté à Castlebar, lors de l'entrée des troupes royales. On a trouvé sur lui la proclamation du général français; il a été condamné à être pendu & exécuté sur le champ.

Olivier Bond est mort subitement dans sa prison.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Strasbourg, le 5 vendémiaire.

Les dernières lettres de Rastadt donnent pour positive la déclaration de guerre de la Porte Ottomane contre la France, ou plutôt contre Buonaparte, qu'elle feint, dit-on, de croire désavoué dans son invasion de l'Egypte, par son gouvernement. Ce seroit là une ruse suggérée au divan par les ministres de Russie & d'Angleterre. Les mêmes lettres disent que notre chargé d'affaires, le citoyen Ruffin, a les arrêts chez lui. On assure que l'envoyé bavaire à Constantinople, a fait l'impossible pour lui procurer sa liberté, & persuader au divan de prendre un autre parti; mais qu'il n'a pu réussir, parce que la majorité des membres de ce dernier a été gagnée par les envoyés anglais & russes, moyennant de grandes sommes & des présents très-riches. On prétend qu'une armée turque & russe doit essayer de débarquer en Egypte, pour occuper le général Buonaparte dans ce pays, & l'empêcher de poursuivre sa route vers les Indes Orientales. Ceux qui ajoutent foi à ces invraisemblables récits, disent qu'une flotte russe équipée dans les ports de la Crimée, doit être déjà aux Dardanelles pour se rendre dans la Méditerranée. Ces bruits, qui ne sont rien moins qu'authentiques, ont fait bien du plaisir au parti autrichien à Rastadt. Les ennemis de la France en ont conçu l'espérance de voir l'Autriche & la cour de Naples se réunir à cette nouvelle coalition.

Les ministres français à Rastadt ont été, d'après les dernières lettres de cette ville, extrêmement mécontents de la proposition faite par la députation de l'empire dans sa dernière note, relativement à la non application des loix sur les émigrés, à l'égard de toutes les ci-devant possessions des princes & états d'Empire & des nobles immédiats en Alsace, en Lorraine & dans le reste de la France. On s'attendoit qu'elles feroient des démarches pour que les officiers civils des princes de l'Empire, employés autrefois en Alsace, fussent regardés comme allemands, & par conséquent non réputés émigrés, dans le cas où ils auroient quitté le territoire de la république; mais la proposition

tout-à-fait inadmissible de la députation, a été hautement blâmée par beaucoup d'envoyés allemands même. Il semble que cette députation fasse des demandes exagérées à mesure que les ministres français montrent plus de modération.

L'amiral Nelson s'est empressé d'envoyer à Naples, par la frégate *la Mutine*, le récit du dernier combat naval. En développant avec complaisance les pertes des français, il est obligé d'avouer qu'il en a aussi éprouvé de très-considérables.

DE PARIS, le 9 vendémiaire.

Ce qui paroît étrange, c'est que les dernières nouvelles de Londres prouvent qu'on n'y savoit encore rien du combat naval de la Méditerranée. Les lettres les plus récentes qu'on y ait reçu de l'amiral Nelson, sont parvenues par la voie de M. Eden, ambassadeur anglais à Vienne, & n'annoncent que la sortie de l'escadre anglaise des ports de la Sicile, pour aller une seconde fois à la recherche de Buonaparte.

— Le directoire a pris un arrêté tendant à empêcher l'enlèvement des cadavres dans les cimetières, sous prétexte de s'en servir pour les expériences anatomiques.

— Les réformes & les changemens économiques continuent dans les bureaux des ministres. Il va, dit-on, y en avoir beaucoup à la trésorerie.

— Les lettres du Nord ne disent encore rien de l'expédition qui, d'après les lettres de Londres, auroit dû être tentée sur quelque partie des côtes de la république bavaire.

— Marescaldi, envoyé à Vienne comme ambassadeur de la république cisalpine, a quitté cette résidence, parce que l'empereur s'est obstiné à ne pas reconnaître son caractère. Il est en ce moment en France, d'où il ne tardera pas sans doute à se rendre à Milan.

— Les négociations du nouveau plénipotentiaire de Portugal ne paroissent pas encore être en grande activité. Il sembleroit que quelques difficultés se sont élevées dès les premiers pas, puisqu'il a, dit-on, déjà cru devoir envoyer un courrier à Lisbonne.

— Il n'est, comme nous l'avions prévu, sorti aucune division navale du Féroë.

— Suivant quelques lettres particulières arrivées à Londres par la dernière maille de la Jamaïque, les Français veulent sérieusement attaquer le môle St-Nicolas & Jérémie. Le premier seroit même bloqué de si près, que les Anglais ne peuvent s'avancer au-delà de la portée de leurs canons, sans être exposés au feu de notre mousquetiers.

D I R E C T O I R E E X E C U T I F.

Le ministre de la guerre au directoire exécutif.

Paris, le 6 vendémiaire, an 7.

Citoyens directeurs, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, les 29 fructidor & 3^e jour complémentaire derniers, de la victoire que l'armée française en Helvétie avoit remportée sur les rebelles du canton de Waldstätt (ci-devant Schwitz, Uri, Zug & Unterwald).

Le général Schawembourg vient de m'adresser un rapport détaillé des événemens qui ont précédé, accompagné & suivi la défaite des rebelles d'Unterwald & leurs auxiliaires, dont je joins ici une copie.

Vous verrez que tous les moyens de douceur & de conciliation avoient été épuisés pour soumettre ces hommes égarés & leur faire prêter le serment de fidélité à la constitution helvétique; mais les prêtres, ces ennemis im-

conciliables de tout ordre de choses, & des émissaires étrangers profitant de cette circonstance pour entraver l'établissement de la constitution, s'efforcèrent d'agrir les esprits crédules de ces montagnards, & de les exalter, au point qu'ils renvoyèrent une lettre que le directoire helvétique leur adressoit en forme de déclaration, pour leur accorder encore quelques jours, afin de rentrer dans l'ordre & livrer leurs principaux chefs, sans même l'avoir décahété.

Le général Schawembourg, voyant alors qu'il n'y avoit plus d'espérance de les ramener par la voie de la raison, fit ses dispositions en conséquence, & ordonna l'attaque pour le 22 fructidor; mais les différentes colonies n'ayant pu opérer leur jonction, & une pluie abondante étant tombée, ce qui auroit augmenté les difficultés de la marche des troupes qui avoient à gravir des rochers escarpés & des montagnes inflamment élevées, il remit l'attaque au lendemain 23.

Les rebelles, enhardis par le non succès de l'attaque de la veille & par l'arrivée d'une portion des habitans du district de Schwitz, qui, cédant aux sollicitations du pere Paul, capucin, étoit venu se joindre aux insurgés, augmentèrent d'audace, & se défendirent, dans cette journée, avec la plus grande obstination; mais la valeur de nos troupes triompha encore une fois de tous les obstacles, & fit rentrer dans l'ordre ces esprits fanatisés.

On a trouvé au nombre des morts plusieurs capucins & prêtres.

Le général Schawembourg s'occupe, en ce moment, de réparer, autant qu'il est en lui, les malheurs de la guerre, & sur-tout à indemniser les patriotes de ce pays, des pertes qu'ils ont essayées, & vous verrez, citoyens directeurs, par la copie de la lettre adressée par le directoire helvétique au général Schawembourg, que je joins également ici, qu'il a approuvé sa proposition de faire peser le poids des indemnités dues aux patriotes de Stantz, sur le district de Schwitz, & notamment sur les communes qui ont marché au secours des rebelles.

Il me marque, au surplus, que les habitans d'Underwald qui ont fui à l'approche de nos troupes, rentrent en assez grand nombre dans leurs foyers, & rapportent leurs armes; ils ont même livré quelques-uns de leurs chefs subalternes; mais les plus influens, & entr'autres le pere Paul, ont trouvé le moyen de s'échapper, ou sont restés sur le champ de bataille.

Salut & respect,

Signé, SCHERER.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Signalement d'un jeune homme arrêté à Minay-sur-Marne, canton de Cernon, département de la Marne, le 6 prairial an 6, & qui a refusé de déclarer son nom & sa demeure :

Taille d'environ cinq pieds, visage long, yeux saillans, cheveux, sourcils & paupières noirs, taille svelte, vêtu d'un gilet & d'un pantalon de nanquin & à petites rayes jaunes & blanches, avec un autre gilet dessus croisé & à grandes rayes, ayant une grosse cravate de fine mousseline, de grandes grandolles d'or aux oreilles, souliers-escarpins noués avec des rubans.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen JOURDAN.

Suite de la séance du 6 vendémiaire.

L'adresse que Chénier a présentée, & que le conseil a

adoptée, est trop importante dans les circonstances actuelles, pour que nous ne la donnions pas ici en entier. Elle est digne d'être placée à côté des plus beaux morceaux qui ont été composés en ce genre.

Le corps législatif au peuple français.

FRANÇAIS,

A l'instant même où le corps législatif, pénétré de ses devoirs augustes, vient de donner au peuple généreux qu'il représente l'utile institution de la conscription militaire, de graves circonstances lui prescrivent d'en recueillir promptement les fruits; &, par une soudaine application de cette loi qui garantit la liberté publique, il appelle deux cent mille citoyens à partager l'honneur de défendre la patrie. Ce n'est pas qu'il abandonne le désir ou même l'espérance d'une paix prochaine; il n'aspire, il n'aspire encore qu'à cette époque glorieuse & fortunée, où la mere commune, assise sur les trophées de ses enfans, pourra laisser reposer son glaive, & se livrer sans réserve au perfectionnement de l'agriculture, aux paisibles méditations des sciences; aux brillantes inventions de l'industrie nationale & des arts consolateurs. Mais on ne peut trop dissiper les nuages sinistres qui semblent vouloir obscurcir l'horizon politique de l'Europe. La république française a fait, pour assurer la paix générale, tous les sacrifices que lui commandoit l'humanité & que lui permettoit la gloire. N'ayant qu'à vouloir pour vaincre & pour conquérir, elle a eu le courage difficile de s'arrêter elle-même au milieu de ses triomphes. Si pourtant quelques athlètes couronnés, mal instruits par de nombreuses défaites, veulent rouvrir la lice des combats, alors, par la voix solennelle des deux grands pouvoirs de l'état, elle donnera de nouveau le signal de la victoire; & vous, Français, vous lui répondrez par un cri unanime: « Nous sommes prêts; quelle nation touche à sa délivrance? » quel monarque est las de régner? »

La république, indulgente, a laissé sur le trône des rois agresseurs; mais elle n'a pas prétendu leur accorder le droit de violer les traités, & de continuer impunément la guerre au milieu de la paix. De nombreux, de puissans motifs réuniront aisément contre eux votre colere magnaime. Et qui d'entre vous auroit déjà perdu le souvenir des vœux qu'ils ont versés sur la France, durant une guerre longue & terrible? C'étoit peu qu'une ligue impie se formât pour anéantir la république naissante; c'étoit peu que le territoire français fût souillé par des drapeaux sacrilèges; nos dissensions intestines, les crimes des factions rivales, la guerre civile allumée dans les départemens de l'Ouest, le fanatisme soulevant des peuplades crédules, la ruine & l'incendie parcourant nos belles contrées; toutes ces calamités ne sont-elles pas l'ouvrage de l'impérieuse Angleterre & de quelques rois obéissans qui se déclaroient eux-mêmes les agens & les pensionnaires du gouvernement anglais? Leurs juges n'ont-ils pas commencé dans nos tribunaux le procès de la liberté? leurs représentans n'ont-ils pas siégé dans les enceintes sacrées où réside la majesté du peuple français? Et vous, infortunés vieillards, vous, meres plaintives, si la solitude habite vos chaumières; si, délaissés sous le toit rustique, vous cherchez, vous appelez en vain les fils qui devoient consoler vos derniers instans & fermer vos yeux fatigués du jour; ces fils, ces héros, échappés à tant de batailles, ils sont tombés sous des poignards mercenaires; leurs cadavres sans honneurs ont ensanglanté nos fleuves; ils n'ont pas même un étroit tombeau dans cette immense république, fondée, agrandie, cimentée par eux; la royauté les égorga au milieu d'un peuple qui avoit aboli la royauté; leurs derniers soupirs, leurs derniers regards imploroient la république absente; & si l'intérêt de l'Europe entière sollicite aujourd'hui la paix, leurs débris & vos pleurs solitaires réclament encore la vengeance.

Les armées républicaines ont surmonté tous les obstacles & terrassé tous leurs ennemis. Au commencement de la guerre, le stadthoudérat s'étoit lié aux destinées de l'Angleterre; la théocratie romaine lançoit contre nous les foudres usés du Vatican; l'oligarchie helvétique protégeoit tous les conspirateurs bannis du territoire français. Cinq années s'écoulaient à peine; le stadthoudérat est renversé, la théocratie romaine abattue, l'oligarchie helvétique anéantie. A la place des tyrans & des adversaires, nous voyons des républicains & des amis. Sur un élément qui trahit quelquefois le plus sublime courage, la fortune a pu quitter un moment les défenseurs de la patrie; la gloire les a suivis par-tout. Les mers ont eusséveli la dépouille de quelques-uns de nos braves, mais non leur immortel souvenir. L'Angleterre épouvantée de son triomphe, attend avec un morne effroi l'inévitable coup qui doit la frapper au cœur & venger enfin les deux mondes. Malheur aux rois inconsidérés que son opulence corruptrice entrainera dans une guerre

nouvelle ! Le premier coup de canon tiré par eux contre la république française, fera écrouler dans leurs états le colosse du gouvernement héréditaire. L'invincible ascendant de la liberté les isolera dans leurs palais, & même sous leurs étendards. Leurs propres soldats, indignés & confus d'avoir perdu tant de bravoure en défendant les privilèges d'un seul, sauront enfin l'employer pour conquérir les droits de tous. Les rois peuvent être ennemis des peuples, mais les nations sont d'éternelles alliées ; & quand la force éclairée par la raison publique, tient la balance des destinées, les nations pesent plus que les rois.

Que les gouvernemens qui oseroient encore tenter les chances de la guerre, n'espèrent plus nous affaiblir en nous divisant. Une longue & sanglante expérience nous a désabusés de ces dénominations homicides qui créent & perpétuent les factions. Vainement se flatteroient-ils d'opposer l'un à l'autre, la puissance qui fait les loix & la puissance qui les exécute : elles marcheront unies, serrées ensemble. L'esprit qui les anime également, c'est un vif, un sincère, un constant désir de la paix, mais d'une paix utile & glorieuse pour la France & pour ses alliés ; c'est en même tems l'inébranlable résolution de repousser par la force toute insulte faite à la dignité de la république. Pères de famille, bénissez vos enfans appelés par la mère commune. Que vos éloges les enflamment : l'estime des vieillards plait au courage, & leur renommée luira bientôt sur vos cheveux blancs. Mères, épouses, ne retenez point leurs pas généreux ; commandez-leur l'héroïsme ; précipitez-les vers la gloire ; qu'ils s'empressent de recueillir leur part légitime dans cet héritage de tous les Français. Et vous, nouveaux défenseurs de la patrie, courez, vos frères vous attendent. Vous trouverez au sein des armées l'exemple des héros vivans, & le souvenir des héros morts pour la cause républicaine. Hoche & Marceau sur les rives du Rhin, Laharpe & Stengel aux bords de l'Hérédan, reposent environnés de leurs exploits. Vous verserez sur leurs tombeaux des pleurs religieux & reconnoissans ; si l'heure des combats vient à sonner, vous y jurerez la victoire.

Séance du 9 vendémiaire.

Frison, par motion d'ordre, rappelle que le 9 vendémiaire est l'anniversaire de la réunion de la Belgique à la France. Ce jour, dit-il, le sceptre de la tyrannie fut brisé pour jamais dans ces belles contrées ; elle s'est montrée digne, depuis, de la liberté qu'elle a reçue de la France, & sa bouillante jeunesse n'attend que d'être appelée à la défense de la patrie pour rivaliser de courage & de gloire avec la jeunesse française, à laquelle cette réunion l'a associée.

L'orateur termine par demander qu'une commission examine, s'il ne conviendrait pas d'autoriser dans la ci-devant Belgique, l'exportation du bled.

Le renvoi à une commission est ordonné.

Bailleul fait arrêter la rédaction de la résolution relative aux droit à percevoir sur le tabac

Favard, au nom d'une commission spéciale, soumet à la discussion un projet de résolution en 108 articles, sur l'organisation du notariat. Les huit premiers sont adoptés avec quelques amendemens. La suite de la discussion est ajournée à demain.

CONSEIL DES ANCIENS

Présidence du citoyen DECOMBEROUSSE.

Séance du 9 vendémiaire.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution d'hier, qui répartit les 25 millions accordés pour l'an 7 au ministre de la marine.

Michel a la parole pour célébrer la commémoration de la réunion de la Belgique à la France. Il venge ses concitoyens des injures que leur avoient prodiguées les factions des anciennes limites, en rappelant tout ce qu'ils

ont faits pour la cause de la liberté même avant d'être réunis à la république française. Honneur au 9 vendémiaire, dit-il, honneur aux courageux & sages législateurs qui anéantirent tous les efforts de cette infâme faction. Vive la république ! vive la réunion !

Le conseil ordonne l'impression.

Huguet fait un rapport sur la résolution du 4^e jour complémentaire, qui accorde des récompenses aux familles des citoyens qui meurent en faisant exécuter les loix ou en donnant du secours à des personnes en danger. Il approuve les bases de la résolution, mais lui reproche d'être incomplète, d'être susceptible d'interprétation, & d'attribuer aux administrations centrales la distribution des récompenses que l'esprit des loix précédentes indiquoient d'attribuer aux administrations municipales.

Le conseil rejette la résolution.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résolution du 3 fructidor, relative aux expropriations forcées.

Champion (du Jura) combat la résolution. Il trouve qu'elle n'établit pas des moyens d'expropriation suffisans, qu'elle fournit aux débiteurs les moyens de rendre l'expropriation illusoire, en déterminant des hommes insolubles à se présenter pour adjudicataires ; que par cela même, elle rend la poursuite ruineuse pour le créancier ; que dans ses dispositions de détail, la résolution contient des omissions & imperfections qui la rendent incomplète, inexécutable dans certains cas, & presque toujours dangereuse pour le créancier poursuivant.

Le conseil ajourne la suite de la discussion.

Il reçoit le projet d'adresse du corps législatif aux Français ; projet adopté par le conseil des cinq-cents dans la séance d'hier.

Bordas appuie ce projet d'adresse ; il rappelle au peuple français sa grandeur, ses victoires, les destinées qui lui sont promises ; et l'invite à se venger des derniers ennemis qui lui restent.

L'adresse est mise aux voix et approuvée.

Bourse du 9 vendémiaire.

Amstord.....	59 $\frac{5}{8}$, 59 $\frac{15}{16}$	Rente viagere.....	18 f. 38 c.
Idem cour.....	56 $\frac{3}{8}$, 59.	Rente provis.....	18 f. 88 c.
Hambourg.....	193, 191.	Tiers cons.....	18 f. 63 c.
Madrid.....	11 f. 56 c.	Bon 2/3.....	2 f. 34 c.
Mad. effect.....	14 f. 56 c.	Bon 3/4.....	2 f. 31 c.
Cadix.....	11 f. 56 c.	Bon 1/2.....	39 f.
Cad. effect.....	14 f. 56 c.	Or fin.....	109 f.
Gènes.....	96 $\frac{1}{2}$, 95 $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Livourne.....	105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{2}$.	Portugaise.....	97 f. 50 c.
Bâle.....	pair, 1 $\frac{1}{2}$ à 1 per.	Piasire.....	5 f. 39 c.
Geneve.....	2 $\frac{1}{2}$ per.	Quadruple.....	81 f. 75 c.
Lyon.....	pair 15 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Marseille.....	pair 10 j.	Guinée.....	26 f. 40 c.
Bordeaux.....	pair 12 j.	Souverain.....	35 f. 15 c.
Montpellier.....	pair 8 j.		

Esprit $\frac{3}{4}$, 420 à 425 f. — Eau-de-vie 22 deg., 305 à 315 f.
 — Huile d'olive, 1 fr 20 à 25 cent. — Café Martin, 3 f. 10 c.
 — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 c. à 5 f. 10 c. — Coton des isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 5 f.
 A. FRANÇOIS.